

---

**Septième assemblée régulière, de l'année 2019, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Montcalm, tenue le lundi 28 octobre à 19 h 00, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest.**

---

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Jean-Philippe Simard	Président (2021)
M <sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion	Secrétaire (2021)
M. Pierre Jarest	Trésorier (2020)
M <sup>me</sup> Carmen Guérin	Administratrice (2020)
M. Thomas Vernes	Administrateur (2020)
M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2020)
M. Gabriel Côté	Administrateur coopté (2020)

**Membres sans droit de vote :**

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Louise Lacroix	Administratrice (2021)
M <sup>me</sup> Lucie Bruneau	Administratrice cooptée (2020)
M. Louis Murray-Leclerc	Administrateur (2021) (démissionnaire)

**AUTRES PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Sébastien Paquet	Urbaniste, Direction de la gestion territoriale
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 40 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

19-07-01	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h 00
19-07-02	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 02
19-07-03	<b>Trésorerie</b> 1. Paiement de la secrétaire de rédaction 2. États des revenus et des dépenses 3. Paiement de factures s'il y a lieu	19 h 05
19-07-04	<b>Consultation publique</b> Modification à la réglementation de zonage visant un projet immobilier au 240-270 et 300, chemin Sainte-Foy	19 h 15
19-07-05	<b>Procès-verbal du conseil d'administration du 24 septembre 2019</b> ➤ Adoption et affaires découlant du procès-verbal	20 h 45
19-07-06	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b> ➤ Consultations publiques à venir	20 h 50
19-07-07	<b>Période d'échange réservée aux conseillers municipaux</b> (10 minutes chacun)	20 h 55
19-07-08	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	21 h 10
19-07-09	<b>Période des comités de travail du conseil d'administration</b> 1. <i>Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement</i> ➤ Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable 2. <i>Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication</i> 3. <i>Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification</i> 4. Concours photo 5. Autres suivis	21 h 20
19-07-10	<b>Correspondance</b> Lettres transmises Communications écrites reçues	21 h 50
19-07-11	<b>Divers</b> Projet collectif de géothermie	22 h 05
19-07-12	<b>Levée de l'assemblée</b>	22 h 15

## Procès-verbal

### 19-07-01 Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Philippe Simard, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 05.

### 19-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Carmen Guérin, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

1. Paiement de la secrétaire de rédaction

**RÉSOLUTION 19-CA-40**

**Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 28 octobre 2019**

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 80 \$ à M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 28 octobre 2019.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

2. États des revenus et des dépenses

Le solde du compte est de 5 388,82\$. Des arrêts bancaires pour un montant de 30 \$ ont dû être faits sur quatre chèques égarés par l'école Anne-Hébert.

3. Paiement de factures s'il y a lieu

**RÉSOLUTION 19-CA-41**

**Concernant l'émission d'un chèque pour l'école Anne-Hébert en remplacement de quatre chèques égarés**

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer le montant de 929,47 \$ à l'école Anne-Hébert en remplacement des chèques perdus.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

**RÉSOLUTION 19-CA-42**

**Concernant le paiement de trois factures pour l'école Anne-Hébert dans le cadre du projet d'initiative de bacs potagers.**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer les factures de 228,89 \$, 18,37\$ et 65,00\$ à l'école Anne-Hébert dans le cadre du projet Initiative.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

**RÉSOLUTION 19-CA-43**

**Concernant le paiement de trois factures pour l'école Anne-Hébert dans le cadre du projet d'initiative de bacs potagers.**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de payer les factures de 229,49 \$, 78,60 \$ et 58,22 \$ à l'école Anne-Hébert dans le cadre du projet Initiative.*

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

**19-07-04 Consultation publique**  
**Modification à la réglementation de zonage visant un projet immobilier au**  
**240-270 et 300, chemin Sainte-Foy**

M<sup>me</sup> Pelletier préside la consultation et accordera les droits de parole, à raison de trois minutes par personne. Elle est accompagnée de M. Sébastien Paquet, urbaniste à la Direction de la gestion territoriale de la Ville de Québec. M. Paquet présente les modifications requises au règlement tandis que M. Martin, promoteur, présente le projet en tant que tel.

Le projet résidentiel concerne le 240-270 et le 300, chemin Sainte-Foy. Il prévoit la conservation des maisons Petry-Amyot et Montaine-Kirouac, la fusion des deux lots ainsi qu'un agrandissement en arrière-lot à partir des deux maisons. Le nombre de logements prévu est de 91. La hauteur maximale permise dans la zone est de 13 m. Le projet atteint quant à lui une hauteur totale de 24 m. Une gradation de hauteur est prévue à partir du chemin Sainte-Foy et de l'avenue de l'Alverne. Les modifications requises sont donc :

- De créer une nouvelle zone 14091Mb, à même la zone 14017Mb. Cette nouvelle zone comprend les propriétés des 240-270 et 300, chemin Sainte-Foy.
- D'augmenter la hauteur maximale de 13 à 24 mètres (de 4 à 7 étages).
- De retirer les usages C10 reliés à l'hébergement touristique.

Aux termes des discussions des membres du conseil d'administration du conseil de quartier, il est proposé et appuyé d'ajouter une troisième option à celles déjà proposées lors du vote. Ainsi le libellé de cette option se lit comme suit :

*Recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 14017Mb, Règlement R.C.A.1V.Q. 377. (240, 270 et 300 chemin Sainte-Foy), mais avec une réduction des hauteurs.*

**19-07-05 Procès-verbal du conseil d'administration du 24 septembre 2019**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Carmen Guérin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 24 septembre 2019 tel que déposé.*

**19-07-06 Fonctionnement du conseil d'administration**

➤ Consultations publiques à venir  
Aucune consultation n'est mentionnée.

➤ Composition du conseil

M. Simard mentionne que M. Louis Murray-Leclerc ne pourra être présent à plusieurs réunions du conseil en raison d'un conflit d'horaire. En conséquence, M. Murray-Leclerc remet sa démission. Il souhaite se représenter lorsque son emploi du temps lui permettra d'assister aux réunions.

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU de prendre acte de la démission de M. Louis Murray-Leclerc.*

## 19-07-07 Période d'échange réservée aux conseillers municipaux

**M. Yvon Bussièrès** tiendra sa rencontre annuelle d'information au YWCA Québec, 855 avenue Holland, salle Québecor, le jeudi 14 novembre à 19h. Outre la présentation des projets réalisés ou en cours, il y aura tenu d'ateliers collectifs concernant l'aménagement durable, la vie citoyenne ainsi que la mobilité et la sécurité routière. Tous les membres des conseils d'administration ainsi que les citoyens des quartiers Montcalm et Saint-Sacrement sont invités à y participer. Une invitation a été distribuée par la poste.

La Ville a fait l'annonce aujourd'hui que la bande cyclable Père-Marquette sera déneigée cet hiver, entre la colline Parlementaire et l'Université Laval. Il s'agit d'un projet pilote d'essai visant l'entretien d'une voie cyclable quatre saisons.

M. Bussièrès revient sur le sujet de la présence de plomb dans l'eau, dont l'école internationale Saint-Sacrement détient le record de contamination. Les conduites ont été modifiées par la Ville mais il reste encore des raccords en plomb qui pourraient contaminer l'eau. M. Bussièrès a adressé une demande à la Ville de Québec afin qu'elle rende publiques les données de concentration de plomb sur l'ensemble du territoire et qu'elle fasse les études nécessaires pour connaître les sources de contamination et mette en place des actions pour les éliminer.

Finalement M. Bussièrès rappelle qu'il y aura consultation le 29 octobre sur la stratégie de sécurité routière et qu'il est important que les citoyens y participent. Les conseils de quartier de même que les conseils d'établissement pourront se prévaloir d'un budget pouvant atteindre jusqu'à 3 000 \$ par conseil pour réaliser des projets en lien avec la sécurité routière.

**M. Jean Rousseau** revient sur le sujet du plomb dans l'eau. Les villes ne sont pas toujours en mesure de donner l'heure juste sur ce qui se passe sur leurs territoires. Selon lui, en raison de l'importante contamination observée à l'école Saint-Sacrement et des conséquences sur le développement des enfants, la consommation d'eau à la fontaine devrait être interdite à l'école Saint-Sacrement. Toutes les fontaines devraient être analysées. Il est inacceptable que rien n'ait encore été fait. Les citoyens peuvent demander à la Ville de procéder à un échantillonnage pour connaître la concentration en plomb de leur eau.

Concernant la sécurité routière, M. Rousseau trouve que la vision a évolué, mais il demeure inacceptable que la Ville n'ait pas une vision zéro accident. Bien souvent c'est une question d'aménagement pour forcer les conducteurs à respecter la vitesse. Il rappelle que lui et M. Bussièrès sont prêts à collaborer avec le conseil de quartier de Montcalm dans le cadre de la consultation sur la stratégie de sécurité routière. Il mentionne qu'il est possible de travailler à plusieurs niveaux, par exemple, en réduisant la largeur des rues pour en augmenter la sécurité, et en plantant des arbres dans les zones récupérées afin d'accroître la canopée urbaine.

M. Rousseau mentionne que la Ville a lancé un appel de projets pour l'aménagement de jardins partagés sur des propriétés privées comme cela s'est fait au CÉGEP Garneau.

Finalement, M. Rousseau considère que les cinq projets pilotes annoncés par la Ville en rapport avec le déneigement devraient en fait être la norme et non des projets

pilotes. Plus particulièrement, il mentionne le déneigement à proximité des abribus où les andins, qui ne sont actuellement ramassés que la nuit suivante, compliquent les déplacements des usagers qui doivent les enjamber pour monter ou descendre des autobus. Le projet pilote prévoit que les abords de 31 abribus du parcours 801 seront déneigés avant les heures de pointe en période de précipitation.

#### **19-07-08 Période de questions et commentaires du public**

Poursuivant sur le sujet du déneigement, M. Mackay s'interroge sur comment la Ville va traiter le verglas qu'on peut craindre de voir se produire plus fréquemment en raison des changements climatiques.

Concernant l'appel d'offres de la Ville relatif au potentiel immobilier autour des pôles d'échange et des stations du réseau structurant, M. Mackay demande si le conseil a été contacté par la Ville à ce sujet. M. Jean-Philippe Simard indique que le conseil n'a pas été contacté et qu'il est très préoccupé par ce sujet.

Concernant le réseau structurant, M. Rousseau s'interroge plus particulièrement sur la requalification des rues, le rôle des stations et sur le stationnement. Il mentionne en dernier lieu que les comités de bon voisinage seront formés au début de l'année prochaine.

#### **19-07-09 Période des comités de travail du conseil d'administration**

1. *Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement*

➤ *Suivi du projet Vision Montcalm pour la mobilité durable*

Le comité s'est réuni cette semaine. M. Murray-Leclerc était présent et continuera de participer au comité à titre de citoyen. M<sup>me</sup> Catherine Dorion n'a pas encore répondu à l'invitation qui lui a été faite de la rencontrer.

Le devis pour l'étude de mobilité durable date de 2017. Il sera révisé en fonction des critères de 2019. Une demande de subvention sera faite auprès des Caisses Desjardins.

M. Jean-Philippe Simard revient sur le réseau structurant. Le conseil souhaiterait avoir plus d'informations et s'impliquer. M. Rousseau invite le conseil à formuler sa propre vision à ce sujet.

2. *Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication*

Le comité devra être reformé surtout en vue de la prochaine consultation de la Ville sur sa politique de consultation publique.

3. *Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification*

Le comité ne s'est pas encore réuni. Plusieurs nouveaux membres se sont ajoutés. M. Vernes mentionne que la personne responsable du verdissement et des bacs potagers à l'école Anne-Hébert souhaite faire une présentation à la prochaine réunion.

M. Bédard rappelle qu'il y a un contingentement des permis sur la rue Cartier, entre le boulevard René-Lévesque et la Grande-Allée, depuis plusieurs

années. Ce contingentement avait été mis en place pour freiner la criminalité qui sévissait à l'époque dans ce secteur. La Société de développement commercial (SDC) est en train de se repositionner sur le sujet parce que le contingentement crée une stagnation sur les types de commerce et diminue l'attractivité du secteur. Le conseil de quartier de Montcalm aura éventuellement à se positionner sur le sujet.

4. Concours photo  
Aucun point mentionné.
5. Autres suivis  
Aucun point mentionné.

#### **19-07-10 Correspondance**

##### Lettres transmises

##### Communications écrites reçues :

2019-09-19 Mobilisation Haute-Ville  
2019-09-23 Mobilisation Haute-Ville  
2019-09-25 Infolettre de septembre – CRE  
2019-09-26 Démission de Louis Murray-Leclerc  
2019-10-01 Invitation – Caisse Desjardins du Plateau  
2019-10-04 Mobilisation Haute-Ville  
2019-10-07 Invitation – Caisse Desjardins  
2019-10-09 Invitation du MNBAQ

#### **19-07-11 Divers**

**Projet collectif de géothermie** – une rencontre avec le conseil de quartier est prévue le 7 novembre prochain à 19 h aux Loisirs Montcalm. La plupart des membres du conseil d'administration sont disponibles.

#### **19-07-12 Levée de l'assemblée**

*SUR PROPOSITION DE M. Jean-Pierre Bédard, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Philippe Simard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 50. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 26 novembre.

*M. Jean-Philippe Simard*  
\_\_\_\_\_  
Président

*M<sup>me</sup> Raphaëlle Guy-Dorion*  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire